CREFFE DU TRIBONAL DE RESIDENCE

DU RIMINDA

K I G A L I.

Nº 75 /RP:502.

OBJET: 33 10.

Kigali, le IO janvier I952.

Ruhengeri 6787

Assignation à témoin.

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honnœur de vous faire parvenir, en annexe, en original etcopie, un exploit d'assignation à témoin à fai signifier au nommé NGIRARUBANDA, détenu à la prison de Kigali.

Le Coût de l'exploit n'est pas à percevoir. L'original doit m'être renvoyé au Greffe.

A Monsieur l'Huissier à KIGALIL

LE GREFFIER,
V.ROUARD.